



# La Parpaille

Hiver 2005

Décembre, Janvier, Février

Église unie Saint-Pierre & Pinguet



Pasteur Gérald Doré  
78, rue Sainte-Ursule  
Québec (Qc) G1R 4E8  
Tél: (418) 692-3422

[www.egliseunie.org/st-pierre](http://www.egliseunie.org/st-pierre)  
[www.egliseunie.org/pinguet](http://www.egliseunie.org/pinguet)

Courriel : [eustpierre@qc.aira.com](mailto:eustpierre@qc.aira.com)

Président/e : Poste à combler  
Vice-président (Pinguet) : Maurice Daigle (418) 598-9134

## Dans ce numéro :

Assemblée générale spéciale le 31 octobre 1

Le temps de remplir notre formulaire d'engagement de contribution pour 2005

Ordre du jour de l'assemblée générale spéciale 2

Mot du pasteur  
Le temps file, mais...

Calendrier de l'automne 4

Articles 5

Nouvelles brèves 7

Formulaire d'engagement de contribution 2005 9

Échelle indicative de contribution 10

ISSN: 1703-5279

## Assemblée générale spéciale le 31 octobre

Le **31 octobre** sera le dimanche où nous célébrerons la Fête de la Réformation, c'est-à-dire ce jour où Martin Luther afficha à la porte d'une église de Wittenberg les « 95 Thèses » qui allaient lancer le mouvement de réforme de l'Église d'où nous venons, en tant qu'Église protestante. Le culte aura lieu à 9 h 15 comme d'habitude et sera une célébration de l'inclusivité selon l'esprit de l'évangile, tel que nous en avons décidé lors de notre précédente assemblée générale spéciale (voir *La Parpaille* de l'été, page 5). Après ce culte, de 10 h 30 à 12 h 30, nous tiendrons une **assemblée générale spéciale** dont vous trouverez **l'ordre du jour à la page suivante**. Ceci est votre convocation à cette assemblée. Celle-ci sera suivie d'un repas communautaire pour lequel nous vous demandons d'apporter un plat à partager. Nous fêterons non seulement cette ouverture de l'Église dont nous avons hérité avec la Réforme, mais encore le renouveau de nos liens avec notre paroisse-sœur anglophone (voir ordre du jour) et nos projets d'avenir. Nous verrons à assurer un service de **garderie** pendant le culte et l'assemblée générale.

## Le temps de remplir notre formulaire d'engagement de contribution pour 2005

Le saviez-vous? L'avenir de Saint-Pierre & Pinguet tient à un fil, celui au bout duquel pend votre portefeuille! Si vous en avez les moyens, ne vous gênez pas pour l'ouvrir! Nous l'avons écrit l'automne dernier et il nous faut le répéter cette année, parce que notre situation financière ne s'est guère améliorée. Quelle pourrait être une contribution juste et raisonnable de votre part, en tenant compte de vos revenus? C'est à vous qu'il appartient de répondre. Vous trouverez des indications qui pourront vous aider à choisir votre niveau de contribution en lisant l'article *Engagement de contribution 2005* et en consultant l'échelle indicative jointe au formulaire (*Parpaille* site web) ou au verso de celui-ci (*Parpaille* imprimée). Si vous envisagez de contribuer au financement de Saint-Pierre & Pinguet en 2005, il serait important que vous remplissiez ce formulaire, pour aider notre trésorière à faire ses prévisions de revenus pour 2005. Disons-nous merci à l'avance pour nos contributions respectives!



## Ordre du jour de l'assemblée générale spéciale du dimanche de la Réformation 31 octobre 2004

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale spéciale du dimanche 16 mai 2004.
2. Ratification de la convention proposée par le Comité de liaison entre notre paroisse et la paroisse Chalmers-Wesley (le texte de cette convention sera rendu disponible à l'avance).
3. S'il y a lieu, à ce moment : projet de congé sans solde de 18 mois de notre pasteur (ce point est annoncé par conformité aux règles de procédure, mais reste sujet à confirmation).
4. S'il y a lieu, à ce moment : projet d'engagement d'un pasteur suppléant pour la durée du congé sans solde de notre pasteur (ce point est annoncé par conformité aux règles de procédure, mais reste sujet à confirmation).
5. Expression libre sur la vie de notre paroisse (selon le temps disponible).
6. Clôture de l'assemblée à 12 h 30.

### Mot du pasteur

#### Le temps file, mais...

« ...tant que nous disposons de temps... » (Rm 6, 10)

par Gérald Doré

Mine de rien, le temps file. Le 1<sup>er</sup> juillet a marqué le cinquième anniversaire de mon entrée en fonction à la paroisse Saint-Pierre. Qu'on le veuille ou non, quand on franchit une marque qui a ainsi l'allure d'une clé du temps (5, 10, 15 etc.), on devient porté sur la rétrospective. Pensez-y, dans deux ans, ce sera déjà le moment de former le comité d'évaluation des besoins (*Manuel 052*) qui amorcera le long processus prévu par l'Église unie pour préparer l'arrivée d'un nouveau pasteur à Saint-Pierre & Pinguet, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, date de ma retraite.

Mon ministère à Saint-Pierre avait été bien préparé par la connaissance que j'avais de la paroisse et de son milieu environnant, les remplacements que j'y avais effectués et le ministère que j'y avais exercé à temps partiel pendant l'année qui a précédé ma consécration au pastorat. Avec les membres et adhérent/e/s actifs à cette époque, nous avons clairement opté pour une ouverture de la paroisse sur les personnes en recherche spirituelle dans la population qui nous entoure. Dès ce moment, les grandes lignes d'une

stratégie de mission axée sur les communications publiques avaient été ébauchées, et si mon arrivée comme pasteur n'est pas passée inaperçue dans les médias locaux, c'était intentionnel. Il fallait et il faut encore signaler qu'il n'y a pas qu'une seule manière d'être chrétien à Québec, et que si la manière qu'on a pratiquée dans son enfance et sa jeunesse ne convainc plus, on a toujours la liberté d'en choisir une autre plus ouverte, parce que celle-ci existe et que nous en sommes, malgré toutes nos limites, les porteurs convaincus.

Malgré cette option bien campée dès le départ, et que nous avons confirmée par l'adoption récente de notre projet de mission, je m'attendais quand même à un pastorat plus tranquille que celui que j'ai vécu au cours des cinq dernières années. Il y a eu, bien sûr, le rythme régulier des cultes, les occasions spéciales attendues comme les mariages, les baptêmes, les funérailles et les activités interconfessionnelles, de même que les services pastoraux en réponse à des demandes individuelles. À ces activités prévisibles, est venu se greffer un enchaînement d'événements imprévus et de

rebondissements inattendus qui ont engagé le ministère de notre paroisse sur de nouveaux sentiers. J'en énumère quelques-uns qui me viennent spontanément à l'esprit, en espérant n'en oublier aucun auquel quelque lecteur ou lectrice attache une importance particulière.

En réponse aux besoins de la paroisse Pinguet qui avait été bien négligée par notre Église, il faut le reconnaître, nous avons étendu le ministère de Saint-Pierre à Pinguet, jusqu'à l'ouvrir à des célébrations régulières en hiver comme en été, et à nous unir en une seule charge pastorale, Saint-Pierre & Pinguet. Dans cette année pré-centenaire de Pinguet, un projet de rénovation du bâtiment est en cours, un projet animé par la conviction qu'une relance et un rajeunissement de la paroisse sont possibles.

Après une discussion serrée où l'option la plus sociale l'a emporté de justesse, nous avons adhéré au *Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté* (devenu depuis *Collectif pour un Québec sans pauvreté*). Nous avons accueilli à deux reprises ses délégués régionaux dans notre église

de Québec et avons, à chaque assemblée générale annuelle, renouvelé notre adhésion.

À la demande de l'Église presbytérienne anglophone, nous avons accueilli, soutenu et intégré comme membre une famille africaine presbytérienne francophone bénéficiant du statut officiel de réfugié. Nous avons ensuite eu la peine de la voir nous quitter, en quête d'emploi dans une autre région.

Dans le contexte troublé du Sommet des Amériques, nous avons participé à la gestation et au lancement de cet événement interreligieux exceptionnel qui s'appelle la *Nuit de spiritualité*. Depuis 2001, nous l'accueillons chaque année dans nos murs.

Suite à deux demandes qui ont été adressées à la paroisse Saint-Pierre, nous avons engagé notre réflexion sur l'option pastorale encouragée par notre Église de bénir les alliances de partenariat de vie entre personnes homosexuelles croyantes. Non sans quelques dissidences et départs de membres jusque-là très actifs, la paroisse a dit oui, en assortissant cette décision d'une exigence de préparation spirituelle équivalente à celle demandée aux couples hétérosexuels en instance de mariage. Dans la foulée de cette décision, celle-ci a accepté d'accueillir les réunions mensuelles du groupe *Entre-nous*, qui s'adresse à des personnes homosexuelles en recherche spirituelle et est animé par un membre de la paroisse dûment mandaté à cet effet. Nous avons conclu ce

cycle de réflexion et de décision par l'adoption récente, à Saint-Pierre, d'une déclaration d'inclusivité (voir la dernière *Parpaille*) qui nous engage à accueillir toutes les personnes qui désirent vivre leur foi, sans égard à quelque critère de discrimination que ce soit, avec une attention particulière à l'orientation sexuelle qui est au cœur des débats publics actuels sur l'inclusion. Nous mettrons cette déclaration d'inclusivité au cœur de notre célébration de la Réformation, le 31 octobre prochain.

Cette année, Saint-Pierre a accueilli en sanctuaire un réfugié sans statut menacé de déportation vers un pays où sa vie sera mise en danger. Cette initiative nous a fait connaître et apprécier une personne remarquable et nous a mis en relation avec un admirable réseau de solidarité formé de jeunes intellectuels bien articulés qui savent allier la convivialité et l'engagement social, tout en traduisant leurs convictions en actions efficaces. Malgré les inconvénients de cette expérience et la violence de son dénouement, ceux et celles qui l'ont suivie de près ont certes grandi à son contact. Au moment où ces lignes sont écrites, une action discrète est encore en cours pour assurer le rapatriement de celui que nous avons hébergé. Sur le plan spirituel, nous avons expérimenté que l'Esprit souffle où il veut et que l'espérance ne se confine pas aux limites des institutions ecclésiastiques.

Ce retour sommaire sur quelques faits saillants des dernières années est bel et bien une rétrospective, et non un

bilan qui confronterait nos objectifs de mission et les résultats obtenus. Peut-être la paroisse saura-t-elle faire ce bilan, avant de se lancer dans l'évaluation des besoins en vue d'un nouveau ministère? Pour le moment, on peut au moins reconnaître que ces cinq dernières années ont mis Saint-Pierre au diapason des orientations pastorales les plus actuelles de notre Église et ont permis à Pinguet d'envisager un avenir.

Assez tôt au cours de cette période, le nombre total de membres, adhérent/e/s et enfants de la charge pastorale a plus que doublé. Nous en sommes aujourd'hui à peu près au même point, avec quelque 60 membres, 57 adhérent/e/s et 41 enfants, pour un grand total de 158. Nous avons connu un flot de départs, occasionnés bien sûr par les dissidences mentionnées, mais plus encore par les déménagements et l'instabilité d'une recherche spirituelle qui arrive difficilement à se fixer dans une voie particulière et à y consacrer du temps. Ces départs sont compensés par un flot d'arrivées qui ne tarit pas et d'où nous espérons voir émerger une relève engagée qui vienne épauler le petit noyau qui porte présentement à bout de bras la continuité et l'avenir de la paroisse.

Nous restons fragiles, mais pleins d'espoir, attentifs aux paroles de Paul annoncées en exergue : « Faisons le bien sans défaillance; car, au temps voulu, nous récolterons si nous ne nous relâchons pas. Donc, tant que nous disposons de temps, travaillons pour le bien de tous, surtout celui de nos proches dans la foi » (Ga 6, 9-10).



## Calendrier des activités régulières et spéciales

Pour toute information sur les activités de l'Église unie Saint-Pierre, vous pouvez téléphoner à l'Église Saint-Pierre ou visiter son site internet. Pour les activités de l'Église unie Pinguet, vous pouvez téléphoner à M. Maurice Daigle : (418) 598-9134.

### SEPTEMBRE 2004

#### Calendrier des activités régulières

- Dimanche le 5 :                   Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec Sainte Cène (garderie)  
Culte à Pinguet à 14 h 30.
- Dimanche le 12 :                Culte à 9 h 15 à Saint-Pierre avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits.
- Culte spécial* de notre paroisse-sœur anglophone Chalmers-Wesley à 16 h, pour célébrer le ministère de leur nouveau pasteur, le Rev. George T. MacDonald, en poste depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Nous sommes tous invités à cette célébration où nous serons appelés à présenter un objet qui symbolise notre lien à la paroisse Chalmers-Wesley.
- Dimanche le 19 :                **Attention : pas de culte à Saint-Pierre.** Culte à Pinguet (Saint-Damase-des-Aulnaies) à 11 h avec Sainte Cène et suivi d'un pique-nique. Apportez un plat froid à partager. Du transport sera organisé. Plan disponible (sur le site et en imprimé) pour la route à suivre. C'est la **visite d'automne de Saint-Pierre à Pinguet**. Une célébration et une fête dans un décor haut en couleurs automnales!
- Dimanche le 26 :                Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits.

#### Événements spéciaux de septembre

- Mercredi le 8 :                   Réunion conjointe du Conseil de paroisse et du Conseil des ancien/ne/s à 19 h.
- Du jeudi 9 au samedi 11 :       Notre pasteur sera à Montréal pour une série de réunions : Comité de coordination de l'Unité des ministères en français (UMiF), Comité des relations pastorales et de la formation (CRPF) du Consistoire et Exécutif du Consistoire.
- Dimanche le 12 :                Célébration du ministère du nouveau pasteur de Chalmers-Wesley, à 16 h (voir plus haut).
- Samedi le 18 :                    Mariage de Mélanie Cauchon et André Gagnon, à 15 h.

### OCTOBRE 2004

#### Calendrier des activités régulières

- Dimanche le 3 :                   Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec Sainte Cène (garderie)  
Culte à Pinguet à 14 h 30.
- Dimanche le 10 :                Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits.
- Samedi le 16 :                    **Invitation au voyage biblique, de 10 h à 17 h.** Une pleine journée consacrée à nourrir et soutenir la lecture personnelle de la Bible : introduction et rappels, clé de lecture, interprétation, exercices de lecture sur des textes qui nous parlent spontanément et d'autres qui nous rebutent ou nous laissent désemparés, temps de partage et d'actualisation, etc. Cette activité remplacera les études bibliques mensuelles. Elle aura lieu **à la condition qu'au moins dix personnes s'y inscrivent avant le 30 septembre**. Un repas partagé marquera la pause du midi et renforcera la convivialité des chercheurs et chercheuses de Dieu dans l'héritage judéo-chrétien (Voir aussi *Nouvelles brèves*). Une garderie sera organisée si les parents participants en font la demande.

- Dimanche le 17 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 (garderie).  
Culte à Pinguet à 14 h 30.
- Dimanche le 24 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits.
- Dimanche le 31 :           **Culte à Saint-Pierre à 9 h 15** avec Sainte Cène (garderie). Nous célébrerons la **Fête de la Réformation**, qui rappelle l’affichage par Martin Luther, le 31 octobre 1517, des 95 thèses qui marqueront le début du mouvement de réforme de l’Église auquel nous appartenons. **Ce culte sera suivi d’une assemblée générale** spéciale qui aura lieu à 10 h 30 et se terminera par un **repas communautaire** à 12 h 30 (voir plus haut pour la convocation et l’ordre du jour). Apportez un plat à partager (froid ou à réchauffer). Il y aura garderie pendant l’assemblée générale, si des parents restent avec leurs enfants.

## Événements spéciaux d’octobre

- Mardi le 12 et mercredi le 13 :           Il est possible que notre pasteur s’absente pour participer à la rencontre annuelle du *Réseau œcuménique du Québec (ROQ)*, à Sherbrooke.
- Samedi le 16 :           *Invitation au voyage biblique*, de 10 h à 17 h (voir plus haut).

## NOVEMBRE 2004

### Calendrier des activités régulières

- Dimanche le 7 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 (garderie)
- Dimanche le 14 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits.  
Culte à Pinguet à 14 h 30.
- Dimanche le 21 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 (garderie).
- Dimanche le 28 :           Culte à Saint-Pierre à 9 h 15 avec école du dimanche pour les enfants de 4 à 12 ans et garderie pour les tout-petits. 1<sup>er</sup> dimanche de l’Avent

## Articles

### Le texte *Ne m’appelle pas étranger* a des résonances dans la prison de Mohamed Cherfi.

Par Nicole Hamel

Au printemps dernier, par hasard, j’ai lu dans une revue à caractère œcuménique un texte en anglais qui m’a fait penser à la situation de Mohamed Cherfi. Touchée par cette réflexion, j’en avais fait la traduction que j’ai lue, lors d’un culte à St-Pierre.

Lorsque j’ai écrit à Mohamed, je lui ai envoyé le texte original en anglais et ma traduction, la voici :

**Ne m’appelle pas étranger.**<sup>1</sup>

Le langage que je parle sonne différent mais les sentiments qu’il exprime sont les mêmes.

Ne m’appelle pas étranger.

J’ai besoin de communiquer spécialement quand la langue n’est pas comprise.

Ne m’appelle pas étranger.

J'ai besoin d'être ensemble spécialement quand la solitude me refroidit le cœur.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 J'ai besoin de me sentir chez moi spécialement quand mon pays est très loin du vôtre.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 J'ai besoin d'une famille parce que j'ai quitté la mienne pour travailler pour les vôtres.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 Le sol sur lequel nous marchons est le même mais le mien n'est pas la terre promise.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 La couleur de mon passeport est différente mais la couleur de mon sang est la même.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 Je me démène, je me bats sur votre terre et la sueur de tes sourcils est la même.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 Les frontières que nous avons fixées et la séparation qui en résulte sont les mêmes.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 Je suis juste ton ami-e mais tu ne le sais pas encore.  
 Ne m'appelle pas étranger.  
 Nous pleurons pour la justice et la paix de différentes façons mais notre Dieu est le même.

Voici ce que Mohamed m'a écrit : " Tout d'abord, un gros merci pour ton poème. Imagine, dans l'unité où je me trouve, il y a une cinquantaine de personnes qui viennent de quelque 15 pays différents. Tu comprends comment ce texte résonne dans une telle atmosphère. Ce poème prend tout son sens dans une ambiance aussi diversifiée. »

Mohamed.

<sup>1</sup> Ma traduction libre de *Don't call me a stranger* tiré de [Making Waves. An ecumenical feminist journal](#). Vol. 3:3, Fall 2003, p. 23.



## Engagement de contribution 2005

Par le Conseil de paroisse

Il nous faut déjà penser à nos prévisions de revenus pour 2005. Pour fonctionner comme paroisse, nous avons besoin d'un peu plus de 60 000 \$. En 2004, la plus grande partie de nos revenus provient d'une subvention du Fonds Mission et service de l'Église et le reste des contributions de membres et adhérent/e/s. Nous ne pouvons compter indéfiniment sur une part de subvention aussi élevée. **Nous devons augmenter notre part d'autofinancement en augmentant le nombre de personnes qui contribuent et le montant des contributions.** Une portion importante de notre autofinancement provient du pasteur qui nous retourne en dons une partie du salaire que nous lui versons, en conformité avec l'échelle

de salaire obligatoire de l'Église unie. Il a offert lui-même de le faire, parce qu'il reçoit une rente de retraite de son emploi antérieur, mais ce n'est pas là une solution d'avenir. Que ferons-nous quand, dans quatre ans, il sera éventuellement remplacé par un pasteur ou une pasteure qui aura besoin de tout son salaire pour vivre? C'est maintenant qu'il faut y penser. **Une bonne partie de la solution réside dans des contributions plus importantes pour 2005 et les années à venir, de la part des membres et adhérent/e/s qui en ont les moyens.** Est-il besoin de rappeler que nous n'avons aucune cachette en ce qui concerne les finances de la paroisse. Elles sont discutées ouvertement à chaque assemblée générale annuelle. Entre-temps, Anne-Marie Carmoy, notre trésorière, peut vous fournir tou-

tes les informations dont vous pourriez avoir besoin pour éclairer votre décision de contribuer et le choix de votre niveau de contribution.

**Vous trouvez joint à ce numéro de La Parpaille un formulaire d'engagement de contribution pour 2005.** Il s'agit là d'un outil de planification budgétaire indispensable pour notre trésorière. Aidez-nous à garder financièrement à flot cette paroisse qui vous tient à cœur. **Remplissez le formulaire, remettez-le en main propre ou retournez-le par la poste à la trésorière, d'ici le 30 septembre.** Bien sûr, il sera accepté en tout temps après cette date, mais un envoi pour la date demandée aidera grandement notre trésorière à prévoir nos revenus pour 2005. Tel qu'indiqué au bas du formulaire, **cet engagement de**

### **contribution ne sera reçu que par la trésorière qui en assurera la confidentialité.**

Joint au formulaire (*La Parpaille* sur site web) ou au verso de celui-ci (*La Parpaille* imprimée), vous trouverez une **échelle indicative de contribution**, basée sur une proportion de votre revenu brut à consacrer au financement de la paroisse. Si chaque membre ou adhérente/e contribuait dans la proportion correspondant à son revenu, notre part d'autofinancement augmenterait sensiblement et nous pourrions envisager l'avenir avec plus d'optimisme.

À noter que la paroisse est autorisée à émettre des **reçus de charité pour fin d'impôt**. Les déductions d'impôt auxquelles ils vous donnent droit sont

indiquées au bas de l'*échelle indicative de contribution*. Pour bénéficier de ces déductions, vous devez remettre vos contributions dans une enveloppe numérotée. La trésorière vous remettra votre numéro sur demande et vous pourrez par la suite prendre votre enveloppe numérotée dans le présentoir à cet effet, à l'arrière de l'église. À la fin de l'année fiscale, la trésorière vous remettra un reçu.

Pour les revenus entre 10 000 \$ et 100 000 \$, les proportions de contribution proposées varient entre 1,3% et 2,2%; ce qui correspond probablement à quelque 4 % de votre revenu net. Nous sommes donc bien en deçà de la proportion biblique de 10 % (Gn 28, 22 : « dîme », c'est-à-dire dixième partie) que nos Églises-sœurs évangé-

liques demandent à leurs membres de leur verser. Au livre du Deutéronome (14, 22-29), on apprend que la dîme prélevée est consommée au temple, au lieu que Dieu « aura choisi pour y faire demeurer son nom » (DT 14, 23). Notre argent n'est pas séparé de notre foi. Une communauté chrétienne est une vraie communauté, une communauté concrète; et une communauté concrète ne survit pas avec des « prunes ». Comme au temps de l'ancien Israël, **notre argent rend possible l'existence de cette communauté, avec un pasteur, un lieu de réunion et des services qui nous permettent de célébrer ensemble notre foi**. Pensons-y! Si ça compte vraiment pour nous, donnons avec la générosité qui correspond à nos moyens.

## **Nouvelles brèves**

### **Recensement 2004**

Depuis quelques années, la pratique a été établie de procéder aux deux ans à un recensement, en vue de mettre à jour la liste de nos membres, adhérent/e/s et correspondant/e/s. Le questionnaire à cet effet est inclus dans la livraison d'hiver de *La Parpaille*. Les membres y sont définis comme les personnes qui considèrent que l'Église unie du Canada est leur Église, l'Église unie Saint-Pierre (ou Pinguet) leur paroisse, et qui ont déjà posé un geste officiel pour signifier cette appartenance. Les adhérents ou adhérentes sont les personnes qui participent au moins occasionnellement aux cultes et autres activités de la paroisse, mais sans vouloir pour le moment devenir « membres en règle ». Les correspondants et correspondantes sont des personnes qui ne participent à aucune activité de la paroisse, mais désirent recevoir *La Parpaille*.

Les adhérent/e/s qui sont inactifs et ne confirment pas leur intention de rester adhérent/e/s en retournant le questionnaire, sont automatiquement retirés de

la liste. Pour ce qui est des membres en règle, leur radiation de la liste, comme leur inscription d'ailleurs, relève du Conseil des anciens et anciennes. Celui-ci a décidé, cette année, d'envoyer à ceux et celles parmi eux qui sont inactifs et n'ont pas retourné le questionnaire une lettre leur demandant de nous indiquer leur intention. Ils sont en même temps informés que leur défaut de répondre d'ici le 1<sup>er</sup> septembre sera interprété comme une demande de radiation. Quatorze personnes sont concernées par cette lettre, mais elles sont encore comptées comme « membres » dans la compilation qui suit.

Le recensement 2004 nous indique en effet que la charge pastorale Saint-Pierre & Pinguet compte 60 membres et 57 adhérent/e/s. Membres et adhérent/e/s ont ensemble inscrit 41 enfants. **La liste de la charge pastorale compte donc un total de 158 inscrits**. À ce nombre s'ajoutent 31 personnes qui reçoivent *La Parpaille* par la poste ou veulent être avisées de sa parution pour la consulter sur notre site internet.

### **Fréquentation du culte et de l'école du dimanche**

À partir des compilations effectuées chaque semaine, on peut ajouter aux données du recensement paroissial 2004 que le taux de pratique dominicale de nos membres et adhérent/e/s est, cette année, de 30%, soit 36 (26 à Saint-Pierre et 10 à Pinguet) sur un total de 117 membres et adhérent/e/s pour l'ensemble de la charge pastorale. Le taux de fréquentation de l'école du dimanche est pour sa part de 27%, soit 6 enfants sur les 22 inscrits sur nos listes et en âge de fréquenter l'école du dimanche. Sur le total de 41 enfants recensés en 2004, 19 enfants ne sont pas encore ou ne sont plus en âge de fréquenter l'école du dimanche. Ceux et celles qui sont maintenant trop âgés pour la fréquenter seraient par ailleurs en âge de participer à une classe de confirmation, mais aucune demande à cet effet n'a été adressée au pasteur à ce jour, pour l'année en cours.

### **Rénovation de Pinguet**

La préparation du projet s'avère plus compliquée que prévue. L'église est considérée comme une « bâtiment public » et doit se conformer aux normes qui régissent les travaux sur ce genre de bâtiments. Il faut notamment recourir au service d'un architecte ou d'un ingénieur civil. Jean-Louis Morency, adhérent actif de Saint-Pierre, est un ingénieur civil et il a accepté de remplir cette fonction. Au cours d'une assemblée générale spéciale tenue le 6 juin, la paroisse Pinguet a accepté sa proposition de services professionnels. Au moment où ces lignes sont écrites, Jean-Louis en est à l'étape des études préliminaires et a bon espoir qu'on puisse mettre la rénovation en chantier dès cette année. Nous devons nous en tenir aux travaux qui sont possibles avec le montant dont nous disposons, soit 30 000 \$. Il nous faudrait quelque 30 000 \$ de plus pour réaliser le projet au complet. **Y a-t-il en vue quelques généreux donateurs ou donatrices?**

### Projet de mission de Pinguet

Le projet de Pinguet, c'est la rénovation d'un bâtiment en vue de la relance d'une paroisse. Au cours de l'assemblée générale du 6 juin, les membres présents ont eu un premier échange en vue d'ébaucher un projet de mission. Ils souhaitent que Pinguet soit une paroisse qui invite, qui fait de l'évangélisation dans son milieu. Un participant à la discussion a fait remarquer que beaucoup se demandent si Pinguet est une « secte ». Il faut évidemment répondre à cette question et dire que Pinguet n'est ni une secte, ni un groupe fermé et que tout le monde est bienvenu. Il faut apprendre à expliquer « Église unie », car bon nombre d'habitants des environs ap-

pellent encore Pinguet « l'Église à Chiniquy ». Il a été suggéré qu'il serait utile que tous relisent l'histoire de Pinguet. Plusieurs moyens d'action ont été évoqués : d'abord et avant tout, la rénovation du bâtiment; puis, mieux s'informer sur l'Église unie (se donner de la formation); se rencontrer plus souvent, en se réunissant parfois le soir, pour ceux et celles qui demeurent dans les environs; lancer des invitations pour écouter Maurice, le président de la paroisse, au clavier et chanter; afficher les jours et heures de culte sur une enseigne à l'extérieur et les publier dans un journal communautaire, avec numéro de téléphone. Une conclusion d'ensemble s'est dégagée : « Nous ne savons pas ce qui va arriver, mais on veut que Pinguet continue à exister. On va faire tout ce qui doit être fait pour que ça continue. Nous avons l'avenir de Pinguet entre nos mains et si, dans dix ans, Pinguet cesse d'exister, ce sera la décision du Seigneur. »

Notes prises par Anne-Marie Carmoy

### Fête des paroisses à Belle-Rivière

Le dimanche 11 juillet a eu lieu la *Fête estivale des paroisses du Consistoire Laurentien*. Cette année, c'est la paroisse Saint-Jean de Montréal qui nous recevait sur le magnifique site historique de la paroisse de Belle-Rivière, au nord de Montréal, à quelque 17 kilomètres de St-Eustache. Malgré la distance considérable à parcourir pour un aller-retour en une seule journée, nous étions tout-démême huit représentant/e/s de Saint-Pierre à participer à la fête. Dénrée rare en juillet de cette année, le beau temps était au rendez-vous. Au programme : pique-nique, un mot d'his-

toire sur la paroisse Saint-Jean et culte. Ce dernier s'est déroulé sous les grands ormes et a souligné avec beaucoup d'originalité et de spontanéité l'accession de la mission *Camino de Emaús* au rang de paroisse et le 50<sup>e</sup> anniversaire d'*Aujourd'hui Credo*, le magazine francophone de l'Église unie. Une fête réussie et empreinte de beaucoup de convivialité!

### Invitation au voyage biblique

Au calendrier des activités, à la date du 16 octobre, vous trouverez l'annonce de cette **nouvelle activité** : une pleine journée consacrée à encourager et soutenir la lecture personnelle de la Bible, avec comme pause du midi, un repas partagé pour nourrir à la même table le partage de la même Parole.

Depuis plusieurs années, les habitué/e/s du groupe mensuel d'étude biblique constatent la difficulté d'assurer l'assiduité d'un noyau stable qui rende possible la continuité et la cohérence de l'apprentissage. Nous avons décidé d'expérimenter la formule d'une session intensive d'une journée, dans **une approche qui cherchera à bien équilibrer la transmission de connaissances, les exercices pratiques sur des textes qui interpellent et le partage de l'actualisation du sens dans nos vies**. Tout un défi! qui demandera de la préparation et fera appel à un bon niveau de participation. C'est pourquoi **cette activité n'aura lieu que si un minimum de dix personnes s'y inscrivent AVANT LE 30 SEPTEMBRE**. Des feuillets d'inscription seront mis à votre disposition lors des cultes. Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone ou par courriel.



# Église unie Saint-Pierre

## Formulaire d'engagement de contribution 2005

(Lire *Engagement de contribution 2005 dans La Parpaille*, sept.-oct.-nov. 2004)

Nom : \_\_\_\_\_

Je m'engage à verser une contribution de \_\_\_\_\_ \$ pour l'année 2005.

Je verserai cette contribution de la manière suivante :

- par tranche hebdomadaire de \_\_\_\_\_ \$ à être déposée dans le plateau des offrandes, les absences étant compensées par une contribution augmentée lors d'un prochain culte.
- par tranche mensuelle de \_\_\_\_\_ \$ sous la forme d'une série de chèques post-datés ci-joints ou remis mensuellement dans le plateau des offrandes.
- en un seul versement daté du \_\_\_\_\_ \$.

de la manière suivante :

---



---



---

Remettre ou retourner par la poste d'ici le 30 septembre 2004 à :

Anne-Marie Carmoy, trésorière  
Église unie Saint-Pierre  
78, rue Saint-Ursule  
Québec (Québec)  
G1R 4E8

*Cet engagement de contribution ne sera reçu que par la trésorière qui en assurera la confidentialité.*

**Au verso ou ci-joint : Échelle indicative de contribution**

## Église unie Saint-Pierre

### ÉCHELLE INDICATIVE DE CONTRIBUTION

*Lire Engagement de contribution 2005 dans La Parpaille, sept.-oct.-nov. 2004*

| <b>Revenu annuel brut</b> | <b>Contribution hebdomadaire</b> | <b>Contribution annuelle</b> | <b>% du revenu brut<br/>(taux progressif)</b> |
|---------------------------|----------------------------------|------------------------------|---|
| Moins de 10 000 \$*       |                                  |                              |   |
| 10 000 \$                 | 2,50 \$                          | 130 \$                       | 1,3 %   |
| 20 000 \$                 | 5,40                             | 280                          | 1,4 %   |
| 30 000 \$                 | 8,65                             | 450                          | 1,5 %   |
| 40 000 \$                 | 12,30                            | 640                          | 1,6 %   |
| 50 000 \$                 | 16,35                            | 850                          | 1,7 %   |
| 60 000 \$                 | 20,80                            | 1080                         | 1,8 %   |
| 70 000 \$                 | 25,60                            | 1330                         | 1,9 %   |
| 80 000 \$                 | 30,80                            | 1600                         | 2,0 %   |
| 90 000 \$                 | 36,35                            | 1890                         | 2,1 %   |
| 100 000 \$                | 42,30                            | 2200                         | 2,2 %   |
| Plus de 100 000 \$**      |                                  |                              |   |

\*Un montant facultatif, même minime, à la discrétion des personnes : Marc 12, 41-44

\*\* 2 500 \$ et plus, en proportion du revenu : Actes 9, 36

#### **Remarques :**

- a) Si les contributions sont versées dans le plateau des offrandes à chaque semaine, le système suppose qu'on compense les contributions non-versées à cause d'une absence ou autre raison, lors des semaines suivantes.
- b) On peut aussi verser ses contributions sous forme de chèques post-datés, échelonnés au choix, pour arriver au total de contribution annuelle suggérée.
- c) Les contributions versées dans des enveloppes portant un numéro (correspondant à un nom sur une liste de la trésorière) sont déductibles d'impôt. Les crédits d'impôt accordés au provincial et au fédéral permettent d'avoir un remboursement de 37 % sur le premier 200 \$ et de 49 % sur l'excédent. Quand on décide du montant réel qu'on veut donner à la paroisse, il faut donc tenir compte qu'une partie de ce qu'on donne nous sera remboursé, au moment de la déclaration annuelle à l'Impôt.

**Au verso ou ci-joint : Formulaire d'engagement de contribution**